

Beaucoup de pays de l'OCDE ont pris des mesures, depuis environ dix ans, pour accroître le nombre d'étudiants admis dans les écoles d'infirmiers en réponse aux préoccupations concernant les pénuries de ce personnel présentes ou qui pourraient avoir lieu à l'avenir (OCDE, à paraître). Néanmoins, les efforts consacrés à la formation de nouveaux infirmiers sont très variables d'un pays à l'autre, ce qui peut s'expliquer par les différences touchant le nombre et la structure d'âge des effectifs actuels dans la profession (donc avec des besoins différents en matière de remplacement), la capacité des écoles d'infirmiers d'accueillir un plus grand nombre d'élèves, ainsi que les perspectives d'emploi futures.

En 2013, on dénombrait en moyenne près de 50 infirmiers nouvellement diplômés pour 100 000 habitants dans les pays de l'OCDE, contre environ 40 en 2003. La Corée et le Danemark avaient le nombre le plus élevé par rapport à la population, avec plus de 90 infirmiers nouvellement diplômés pour 100 000 habitants en 2013. Le Mexique, le Luxembourg et la République tchèque enregistraient les chiffres les plus bas, avec moins de 15 infirmiers nouvellement diplômés pour 100 000 habitants (graphique 5.15).

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'infirmiers nouvellement diplômés a augmenté dans tous les pays de l'OCDE, mais à des rythmes différents (graphique 5.16). Aux États-Unis, après une baisse sensible des admissions d'élèves au cours des années 90, les effectifs accueillis dans les écoles d'infirmiers ont commencé à croître fortement au début de la décennie 2000, en réponse aux craintes d'un manque important d'infirmiers au cours des années suivantes. Entre 2003 et 2013, le nombre d'infirmiers nouvellement diplômés a augmenté de 70 % (passant de 119 000 à plus de 200 000 par an depuis 2010). Eu égard à cette forte hausse du nombre d'élèves admis et diplômés, les projections les plus récentes du ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis indiquent qu'il pourrait y avoir dans ce pays un excédent d'infirmiers de niveau supérieur ou auxiliaire d'ici 2025, si les admissions d'élèves et les taux de rétention dans la profession restent à leur niveau actuel (Health and Human Services, 2014).

En France, le nombre de nouveaux diplômés des écoles d'infirmiers a fortement augmenté au cours de la dernière décennie, globalement de 50 % entre 2003 et 2013. Le *numerus clausus* fixé par le ministère français de la Santé pour gérer l'entrée dans la formation à cette profession a été sensiblement relevé depuis 1999, avec une croissance du nombre de places de près de 70 % (plus de 31 000 en 2013, contre environ 18 400 en 1999). La plus grande partie de cette augmentation a eu lieu lors de l'année scolaire 2000/2001 où le quota annuel a été relevé de 43 %, dans la perspective d'une baisse de l'offre de personnel infirmier résultant de la réduction du temps de travail à 35 heures par semaine et en raison également d'une préoc-

pation plus générale concernant le départ à la retraite attendu d'un grand nombre d'infirmiers.

L'Allemagne a connu une forte augmentation du nombre d'infirmiers nouvellement diplômés ces dernières années, liée au moins en partie à une offre accrue de filières de niveau supérieur dans un certain nombre d'universités en plus des formations classiquement offertes par les écoles d'infirmiers de l'enseignement professionnel (Cassier-Woidasky, 2013).

L'augmentation du nombre d'infirmiers nouvellement diplômés a été beaucoup plus modeste au Japon et en Norvège. Au Japon, il n'a augmenté que de 13 % entre 2003 et 2013, mais la croissance s'est poursuivie en 2014. En Norvège, cette faible croissance s'explique en partie par la proportion importante d'étudiants norvégiens qui optent pour des études à l'étranger et reviennent ensuite dans leur pays pour travailler (voir l'indicateur de la migration internationale des infirmiers).

Définition et comparabilité

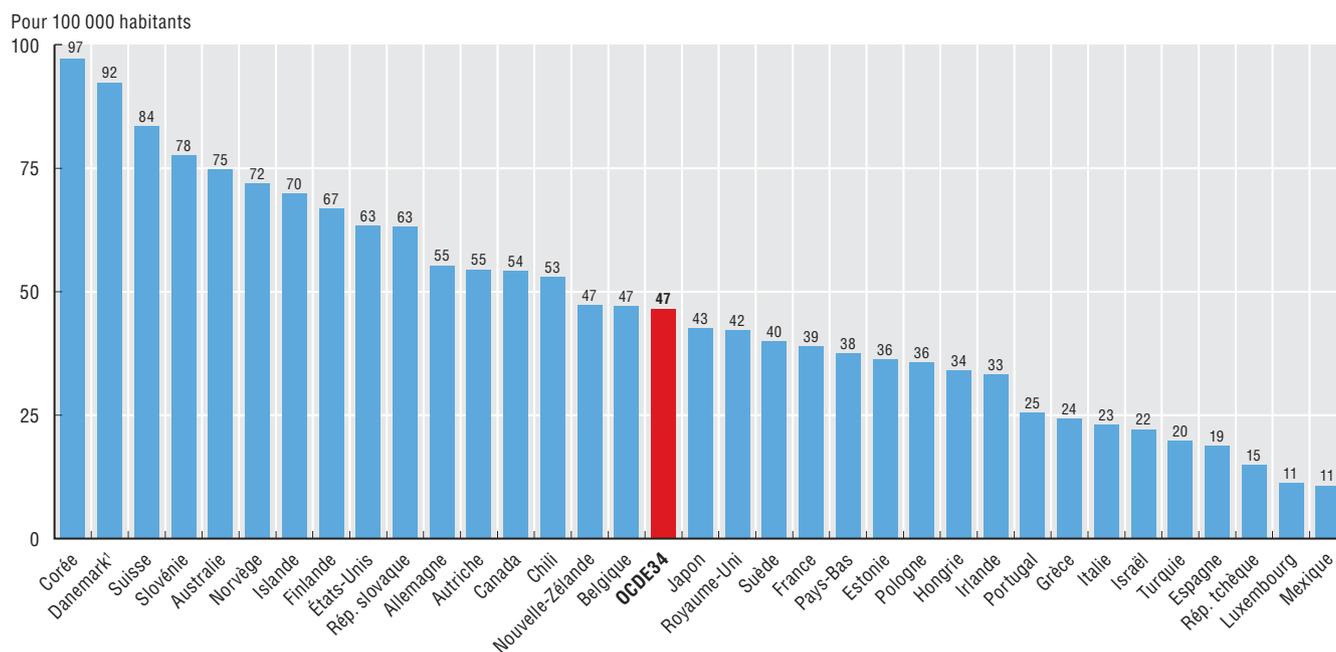
Le nombre d'infirmiers nouvellement diplômés correspond au nombre d'étudiants qui ont obtenu une qualification reconnue, nécessaire pour devenir infirmier enregistré ou agréé. Il comprend les diplômés sortant de filières de formation de personnel infirmier à des niveaux plus ou moins élevés. Il ne tient pas compte des étudiants titulaires de masters ou de doctorats, pour éviter de comptabiliser deux fois les personnes qui acquièrent des qualifications supplémentaires.

Dans le cas du Royaume-Uni et du Danemark, les données correspondent au nombre de nouveaux infirmiers qui reçoivent l'autorisation d'exercer.

Références

- Cassier-Woidasky, A.-K. (2013), *Nursing Education in Germany – Challenges and Obstacles in Professionalisation*, DHBW, Stuttgart.
- Health and Human Services (2014), « The Future of the Nursing Workforce: National- and State-level Projections, 2012-25 », Ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis, Rockville, Maryland, États-Unis.
- OCDE (à paraître), *Health Workforce Policies in OECD Countries: Right Jobs, Right Skills, Right Places* (titre provisoire), chapitre 2 intitulé « Changes in education and training capacities for doctors and nurses: What's happening with numerus clausus policies? », Éditions OCDE, Paris.

5.15. Infirmiers nouvellement diplômés, 2013 (ou année la plus proche)

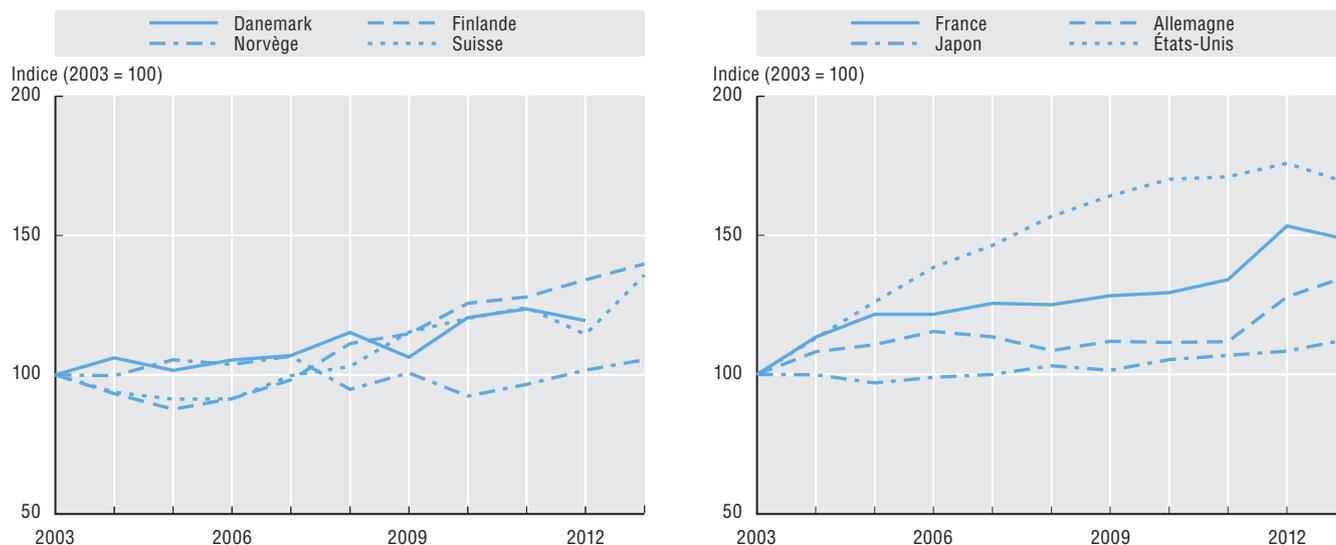


1. Au Danemark, le chiffre se réfère au nouveaux infirmiers recevant une habilitation à exercer, ce qui peut impliquer une sur-estimation dans la mesure où ceux-ci incluent les infirmiers formés à l'étranger.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933281863>

5.16. Évolution du nombre d'infirmiers nouvellement diplômés, quelques pays de l'OCDE, 2003 à 2013 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933281863>

Informations sur les données concernant Israël : <http://oe.cd/israel-disclaimer>



Extrait de :
Health at a Glance 2015
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Personnel infirmier nouvellement diplômé », dans *Health at a Glance 2015 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-27-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.